Tupper

Morison (Niagara) Nathan O'Connor Perry Pouliot Pope Robitaille Pozer Ryan (Kings, N.-B.) Ross (Champlain) Ryan (Montréal-Quest) Schultz Stephenson Shanly Thompson (Cariboo) Tourangeau Tilley Walsh

Webb Wright (Comté d'Ottawa) - 66

Crédit de 4 000 \$ pour le salaire, etc., des commissaires des Sauvages du Nord-Ouest :

L'hon. M. MACKENZIE réclame les détails que le ministre des Finances a promis de lui fournir à ce sujet.

L'hon. sir FRANCIS HINCKS ne se souvient pas d'avoir fait cette promesse. Le montant est si peu considérable qu'il doute qu'il soit nécessaire de fournir des détails.

L'hon. M. MACKENZIE s'étonne que l'on ne puisse connaître par exemple le salaire d'un commissaire.

L'hon. sir FRANCIS HINCKS : Le salaire est de 2 000 \$.

Le crédit est adopté.

Crédit de 20 000 \$ pour les dépenses reliées aux Sauvages de la Colombie-Britannique:

L'hon. M. MACKENZIE demande à quoi servira cet argent. Il ne comprend pas pourquoi les Sauvages ont besoin de protection.

L'hon. sir JOHN A. MACDONALD, en l'absence du ministre responsable de cette question, dit qu'une explication ne peut être fournie pour l'instant. Il croit que cela est lié à l'exécution d'un accord conclu avec les Sauvages par le Gouvernement local de la Colombie-Britannique.

Le crédit est adopté.

Crédit de 50 000 \$ pour les frais reliés aux travaux d'arpentage de la frontière entre le Canada et les États-Unis dans le Nord-Ouest:

L'hon. M. MACKENZIE demande où en sont les travaux.

L'hon. sir JOHN A. MACDONALD répond que des arrangements ont été pris avec le gouvernement des États-Unis il y a plus d'un an, mais que la question a été retardée à cause d'une erreur dans l'attribution des crédits au Congrès. L'erreur a été rectifiée maintenant et il y a eu échange de lettres sur la constitution de la Commission.

L'hon. M. MACKENZIE dit que le gouvernement américain, d'après ses renseignements, endosse leur point de vue et dirige ses travaux d'arpentage en conséquence.

L'hon. sir JOHN A. MACDONALD affirme que la frontière a été fixée simplement par commodité, sous réserve du rapport de la Commission.

Crédit pour contingences, etc., canal Welland :

L'hon. M. MACKENZIE cite un journal selon lequel le contrat de fourniture de bois d'œuvre a été attribué à un certain John Macdonald, de Thorold, dont la soumission a été plus élevée que les autres. Il veut savoir si cette allégation est fondée.

L'hon. M. LANGEVIN dit que le député aurait dû le prévenir de sa question car, étant donné les nombreux travaux exécutés par son ministère, il ne peut tout se rappeler. Il affirme cependant que rien n'a été dissimulé dans la transaction et que la première soumission a été acceptée. Il fournira d'autres renseignements demain.

M. STREET signale que le journal cité par le député de Lambton (l'hon. M. Mackenzie) l'a accusé (M. Street) d'avoir usé de son influence relativement à ce contrat, et il profite de l'occasion pour déclarer publiquement que cette accusation n'est nullement fondée.

Le crédit est adopté.

Crédit de 17 000 \$, solde sur des bâtiments en Nouvelle-Écosse :

L'hon. M. MACKENZIE demande si le montant prévu servira à couvrir les intérêts et si l'intention était de remettre à la Nouvelle-Écosse le montant retenu pour payer l'intérêt échu sur ces bâtiments.

L'hon. sir FRANCIS HINCKS affirme que le montant proposé correspondait à la décision des arbitres. Les arbitres n'avaient pas ordonné que le montant retenu soit remboursé, et le gouvernement n'envisageait pas de le faire.

Le crédit est voté.

Crédit de 20 000 \$ supplémentaires pour frais de travaux sur le chemin de fer Européen Nord Américain, en réponse à l'hon. M. Anglin:

L'hon. M. LANGEVIN affirme que ce montant est dû à la sévérité de l'hiver.

Le crédit est adopté.

Crédit archives l'hon pour les réponse en M. Mackenzie:

L'hon. M. POPE explique que le crédit a été proposé à la suggestion du Comité qui s'est réuni ici l'an dernier. L'objet est d'assurer la protection de certains documents historiques qui méritent d'être conservés.

Le crédit est adopté.